Date: 18.12.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'157
Parution: 6x/semaine

Page: 6
Surface: 126'139 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 71971338
Coupure Page: 1/4

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Violence domestique : Brisons le silence

Certaines caractéristiques aident à faire la distinction entre conflit de couple et violence conjugale

Date: 18.12.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'157
Parution: 6x/semaine

Page: 6
Surface: 126'139 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 71971338
Coupure Page: 2/4

Chacun-e peut être concerné-e par les violences domestiques, quels que soient son âge, son milieu social ou culturel, sa religion, ou son état civil.

La violence, ce sont des coups, des actes qui touchent à l'intégrité physique, psychique, sexuelle. Ce sont aussi des mots, des attitudes, des comportements qui créent un sentiment de peur.

La violence domestique a un impact sur tous les membres de la famille et influence la vie quotidienne de chaque individu. La violence vécue entre les parents fragilise toujours les enfants. Ils ont besoin d'être aidés et soutenus.

Faits et chiffres

La violence au sein de la famille et du couple est interdite par la loi et donc punissable. La loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) garantit à toute victime et à ses proches le droit d'être soutenu-e par les Centres de consultation LAVI. La loi valaisanne sur la violence domestique (LVD), en vigueur depuis le 1er janvier 2017, garantit l'offre de soutien, d'hébergement et de conseil pour les personnes concernées.

La violence domestique est quotidienne en Valais : en moyenne, la police effectue presque une intervention par jour en lien avec des violences domestiques. En 2017, elle a enregistré 913 infractions de violences domestiques, notamment : 1 homicide, 3 tentatives de meurtre, 9 viols, 146 cas de lésions corporelles simples, 226 voies de fait, 228 menaces et 198 insultes.

Dans plus de 60% des cas, il s'agit de violence d'un-e partenaire ou ex-partenaire d'un couple à l'encontre de l'autre. L'immense majorité des victimes sont des femmes.

La même année, les centres d'aide aux victimes ont ouvert 513 nouveaux dossiers, 306 pour des femmes, 193 pour des mineur-e-s et 14 pour des hommes.

Simple conflit de couple ou violence conjugale ?

Il n'est pas toujours facile de distinguer la violence conjugale d'un simple conflit de couple. Être confronté-e à la violence signifie souvent vivre des situations similaires qui se répètent et s'aggravent avec le temps. La violence domestique s'installe progressivement.

Conflit de couple

POUVOIR sur la situation

Désaccord sur un thème circonscrit
(par exemple la destination des vacances)

Intention transparente de convaincre
Le couple n'est pas d'accord. Chacun-e veut convaincre l'autre.

Absence de peur et rapport égalitaire

Liberté de réaction et de négociation

Violence conjugale

POUVOIR sur l'autre

Persistance du désaccord (processus cyclique, relationnel)
Une fois il s'agit des vacances, une autre fois c'est parce que l'autre est en retard ou que le repas est froid etc..

Intention cachée de contrôle
Le sujet du désaccord est un prétexte. Un-e partenaire veut prendre le contrôle, soumettre l'autre à sa volonté.

Contrainte et peur – la victime n'ose pas ou ne peut pas s'exprimer, elle a peur des représailles.

Soumission, impact destructeur

La difficulté de solliciter de l'aide

Quand on vit des violences domestiques, il est capital de chercher de l'aide. Car s'en sortir seul-e est quasiment impossible, du fait de la relation particulière qui lie les personnes concernées. En parler est un premier pas pour que la situation change. Victime ou auteur-e de violences, il existe en Valais des organismes de soutien.

L'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) est l'organe officiel chargé de coordonner la lutte contre les

Date: 18.12.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'157
Parution: 6x/semaine

Page: 6
Surface: 126'139 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 71971338
Coupure Page: 3/4

violences domestiques en Valais. Il effectue également de la prévention et de l'information sur cette thématique. Il soutient le réseau valaisan d'intervention contre les violences domestiques. Ce réseau rassemble les organismes pouvant apporter un soutien dans les situations de violences domestiques.

Désormais les personnes concernées par la violence en Valais, peuvent trouver de l'aide sur **www.violences-domestiques.ch**, qu'elles soient victimes, auteur-e ou proche.

Par ailleurs, une brochure explicative intitulée Et si c'était de la violence ? dans mon couple, un flyer en dix langues et un arbre du réseau valaisan d'intervention contre les violences domestiques peuvent être commandées gratuitement sur **www.egalite-famille.ch**.

La violence n'est jamais justifiée

La violence domestique peut toucher tout le monde. Pourtant, la violence n'est jamais justifiée, elle est intolérable et interdite par la loi. Mais la violence domestique est quotidienne, en Valais aussi. C'est triste et inquiétant.

La violence dans les relations de couple a des répercussions sur toute la famille, y compris les enfants. Le bien-être, la santé, la confiance en soi, de même que les relations sociales et professionnelles de toutes les personnes concernées sont affectés.

Il existe en Valais plusieurs organisations et centres de consultation qui offrent une assistance, les informations nécessaires et des compétences spécialisées en matière de violence domestique. Protéger les victimes et permettre aux individus violents de rompre avec leur comportement violent, cela signifie améliorer la qualité de vie de toutes les personnes concernées.

Si vous remarquez des signes de violence domestique chez des proches, dans votre cercle d'amis ou auprès de vos collègues de travail, ou si vous êtes vous-même victime de violence, je vous encourage vivement à rechercher le dialogue et à demander de

Date: 18.12.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'157
Parution: 6x/semaine

Page: 6
Surface: 126'139 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 71971338
Coupure Page: 4/4

l'aide.

Esther Waeber-Kalbermatten
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture